

226C0330

FR0013429404-OP001-RA01

17 mars 2026

Résultat de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions.

GROUPE TERA

(Euronext Growth Paris)

- 1- Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 17 mars 2026, au lendemain de la date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique de rachat par la société GROUPE TERA de ses propres actions, au prix unitaire de 6,50 €, en vue d'une réduction de son capital, elle avait reçu en dépôt 2 238 914 actions.

Le nombre d'actions présentées en réponse à l'offre publique de rachat, soit 2 238 914 actions, étant supérieur au nombre maximum de 2 000 000 actions que la société GROUPE TERA s'était engagée à racheter, il a été procédé à une réduction des demandes de rachat selon les dispositions de l'article R. 225-155 du code de commerce¹.

- 2- Les actions rachetées seront annulées par la société dans les conditions et délais prévus par l'article R. 225-158 du code de commerce.
- 3- Euronext Paris fera connaître par un avis les modalités de traitement des ordres et le calendrier de règlement-livraison de l'offre publique.

¹ Réduction proportionnelle au nombre d'actions dont les actionnaires ayant répondu à l'offre justifient être propriétaires.